

neur. En 1773, l'île reçut sa constitution portant que le gouvernement serait composé d'un lieutenant-gouverneur, assisté d'un conseil exécutif et d'un conseil législatif réunis, et d'une chambre d'assemblée de dix-huit membres. Cette constitution fut modifiée en 1851, pour y introduire un gouvernement responsable.

Charlottetown en est la capitale.

Les Zouaves pontificaux.—La spoliation des biens de l'Eglise donna une forme régulière au denier de Saint-Pierre au Canada, et provoqua une énergique protestation, qui fut envoyée au Souverain Pontife.

Bientôt les Canadiens prouvèrent qu'ils étaient prêts à verser leur sang pour la défense des droits de l'Eglise ; 233 jeunes gens, de toutes les classes de la société, prenant, pour devise : " Aime Dieu et va ton chemin ! " s'enrôlèrent comme *zouaves* pontificaux et volèrent vers la ville éternelle (1868).¹

Fier de ses enfants, le Canada fit des souscriptions pour les frais du voyage.

Les ovations les plus sympathiques accueillirent les zouaves canadiens aux Etats-Unis, en France et à Rome.

Sous l'intrépide *de Charette*, ils se distinguèrent à maints endroits ; cédant au nombre, ils durent poser les armes et revenir dans leurs foyers. Leur retour fut un triomphe ; plus de 50,000 personnes les attendirent à la gare de Montréal et leur souhaitèrent la bienvenue par ces cris d'allégresse : " Vive Pie IX, vivent les Zouaves ! " Cependant, neuf manquaient à l'appel, ils avaient eu l'honneur de verser leur sang pour la sainte cause qu'ils avaient embrassée.

¹ Les deux années suivantes, 172 jeunes gens se rendirent aussi à Rome en qualité de Zouaves pontificaux.